

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 02 février 2016

Présidence de : Lionel BERTHET

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 11

### SOMMAIRE

#### DES QUESTIONS TRAITÉES

#### Décision

#### page

#### Numéro d'acte

#### Pièces jointes

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

N°

Deux points ajoutés à l'ordre du  
jour proposés par le chef  
d'établissement :

1-5 Ecole ouverte

2-3 Occupation du  
logement de fonction à  
titre précaire

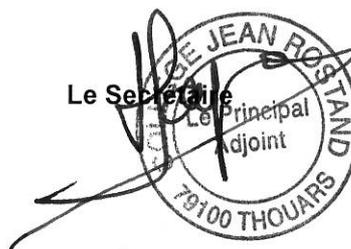
Points acceptés par le conseil  
d'administration

**Signatures**

**Le Président**



**Le Secrétaire**



**PRESENCE AU CONSEIL**

**Séance du : 02 février 2016**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement Adjoint	M. BERTHET Lionel	X						
		M. FAUGERAS Philippe	X						
		Mme SOUSTRE Michèle	X						
	Gestionnaire	M. TIREBOIS Daniel	X						
	CPE	M. COMOLE Jean François	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE		X	X				
		Mme MAHIET- LUCAS		X	X				
	Groupement de commune Commune siège	Mme ARDRIT Edwige		X	X				
		M. COCHARD Philippe		X	X				
Commune siège ..... .....									
<b>Personnalité qualifiée</b>		M. FUZEAU Bruno		X					
<b>Total</b>		<b>0</b>							
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	M. BOURDET David	X						
		M. CHAMPALOU Nicolas	X						
		Mme ROUSSEAU Anne	X						
		M. AVRIL Pierre,	X						

assistant d'éducation

M. GIRAULT X

Christophe

Mme GENTY X X

Frédérique

**Remplacée  
par Mme  
FUMERON**

M. PONTONNIER X

Dorian

Personnels  
administratifs,  
techniques et  
ouvriers, sociaux  
et de sante

Mme BERNARD X

Virginie

Mme DRAPEAU X

Patricia

Mme LAVIGNE

Sophie

**09**

**Total**

**Parents  
d'élèves et  
élèves**

Elus parents  
d'élèves

Mme PENAUD X X

Corinne,

Mme CHAMPEME X

Alexandra,

Mme BREMAND X

Aurélia,

Mme MOREL X

Isabelle,

M. MILLASSEAU X

Jean-François,

M. RODRIGUEZ X

Romuald,

M. GELLE Xavier X

Elèves	Melle BERNARD Marianne,	X	X
	Melle ROUGE Emmy,	X	
	M. DEBELLU Enzo,	X	

**Total**

## **RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### 1-1 Organisation de la structure pédagogique 2016-2017 (voir diaporama joint)

La structure pédagogique 2016-2017 est identique à celle de 2015-2016 soit 18 divisions pour l'enseignement générale, 8 divisions pour l'EGPA et 2 dispositifs ULIS. Les seuils d'élèves par classes sont de 26 pour l'enseignement général et 16 pour l'EGPA.

Un projet d'ouverture d'une UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) est envisagé pour la rentrée 2016. Cette unité comportera 15 élèves du thouarsais – Bressuirais et nécessite un local et 1 enseignant. En cas de validation du projet, la DGH sera abondée.

**VOTANTS : 17**

**EXPRIMES : 17**

**POUR : 17**

**CONTRE : 0**

### 1-2 Emploi de la dotation horaire globale 2016-2017 (Voir diaporama joint)

La dotation horaire globale (DHG) est plus importante que l'an dernier à la même date (840.5h pour 817h). Pour rappel il n'est pas possible de passer des heures de l'enseignement général à l'EGPA.

Pour élaborer une proposition de répartition de la DGH il faut tenir compte des besoins disciplinaires (heures règlementaires), des besoins structurels (groupes de langues - Espagnol pour l'année 2016-2017), des composantes du projet d'établissement (SPS) et du programme annuel d'actions (réalisé à la rentrée 2016).

Par rapport à la première dotation validée en conseil pédagogique (25 janvier) et commission permanente (28 janvier), un abondement d'heures a eu lieu permettant de conserver les quatre plateaux techniques en SEGPA.

Des transferts d'heures d'enseignement général en SEGPA (CSD EGPA) sont proposés en Anglais, EPS, SVT et Techno.

Des demandes extérieures (BMP) sont proposées en EPS, Espagnol, Lettres, Maths et Sciences Physiques.

Quelques précisions et éclaircissements sont demandés en Education musicale, EPS et Anglais.

**VOTANTS : 18**

**EXPRIMES : 18**

**POUR : 18**

**CONTRE : 0**

#### 1-3 Organisation des enseignements et du temps scolaire (Voir diaporama joint)

Le conseil d'administration doit se prononcer sur l'organisation des enseignements pour la rentrée 2016-2017. La réforme du collège prévoit la mise en place de l'accompagnement personnalisée (AP) sur tous les niveaux et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

L'organisation proposée comporte :

- AP : 3h en 6<sup>ème</sup> et 1 à 2 heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- EPI : 2 à 3h en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- Pour les EPI : la réglementation indique que chaque élève doit suivre au moins 6 EPI au collège. Pour la rentrée 2016, l'organisation des enseignements propose 7 EPI sur l'ensemble des niveaux.
- Chaque niveau comporte 2 EPI sauf le niveau cinquième qui aura en plus LCA (Langue et Culture de l'Antiquité) permettant aux élèves de choisir le Latin en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- Pas de classe bilangue l'an prochain. L'allemand sera une LV2 en cinquième comme l'Espagnol.

Les parents demandent à ce que des réunions se mettent en place d'ici la rentrée afin que tout le monde soit au clair avec ces différents points de la réforme

**VOTANTS : 18**

**EXPRIMES : 18**

**POUR : 18**

**CONTRE : 0**

#### 1-4 Projet expérimental d'éducation par le sport

Il s'agit, au travers d'un projet, de valoriser et promouvoir l'éducation par le sport. Ce projet concernera un groupe de 30 élèves du collège plus des élèves de l'école Anatole France. Le sport choisi est le rugby. Ce projet expérimental a pour mission d'organiser un tournoi entre les élèves de 6<sup>ème</sup> avec l'appui du club de rugby de Thouars. A la suite de l'évaluation du projet, il est prévu, d'intégrer plus régulièrement les élèves de l'école et de travailler avec l'autre REP (Bouille-Loretz) sur la mise en place de règles en anglais en bénéficiant de l'appui d'un entraîneur sud africain du club de Thouars.

Pour les élèves concernés, il est organisé également un déplacement au stade de France pour la rencontre du tournoi des 6 nations : France-Italie.

#### 1-5 Ecole ouverte (Voir document joint)

Ce projet, non encore acté, est demandé par le rectorat et concerne les réseaux REP du Nord Deux Sèvres (Bouillé et JR). Le projet existe à Bouillé mais qui a du mal à exister. Idée est d'avoir un projet commun.

Cette école ouverte se déroulerait pendant les congés d'avril (une semaine) et pendant les congés d'été (Juillet- une semaine et Aout – une semaine). L'école ouverte serait commune avec transport des jeunes d'un lieu à l'autre. L'organisation suivante est envisagée : avril à Bouillé et JR pour l'été AVEC

une partie d'accompagnement pédagogique et une partie culturelle et sportive.

Un appel à propositions d'activités auprès des structures a été fait en décembre – janvier. De nombreuses réponses positives sont parvenues permettant de proposer des ateliers variés.

Le projet devrait être validé au 1 mars 2016.

L'effectif prévu est de 30 élèves volontaires sur les écoles et collèges de réseau. Les intervenants seront des enseignants volontaires ou tout personnel de l'Education nationale. Le financement est un financement national sur l'enveloppe des écoles ouvertes. Il sera peut être possible d'avoir des crédits dans le cadre de la politique de la ville PDV.

Si projet validé par le rectorat il faudra recruter le personnel nécessaire. Le conseil d'administration sont donner son accord pour que le chef d'établissement puisse recruter ce personnels

**VOTANTS : 19**

**EXPRIMES : 19**

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

## **RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL**

### **2-1 Acceptation des dons et legs**

Dans le cadre du projet Education par le sport, le rotary club fait un don de 100 euros.

**VOTANTS : 19**

**EXPRIMES : 19**

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

### **2-2 Budget du projet d'éducation par le sport (sortie scolaire)**

Dans le cadre du projet Education par le sport, le coût du déplacement à Paris le 6-02-2016 (Match France-Italie) est de 1510 euros. Il est proposé une participation de 20 euros par familles, le reste étant à la charge de l'établissement.

**VOTANTS : 19**

**EXPRIMES : 19**

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**2-3 Occupation du logement de fonction à titre précaire**

Une ASSEDU a besoin d'un logement provisoire. Mme Pricillia Rayez pourrait occuper un logement de fonction au tarif 256 euros par mois jusqu'en Aout 2016.

**VOTANTS : 19**

**EXPRIMES : 19**

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

La séance se termine à 19h10

**RUBRIQUE III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER**

Pas de points à l'ordre du jour

**IV QUESTIONS DIVERSES**